



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

DOP 450-SC0013-1

Code d'identification unique du produit type:

Product group SC

Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

Pour une utilisation comme revêtement de sol dans les bâtiments (voir EN 14041) selon les spécifications du fabricant.

Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

BIG Floorcoverings nv, Rijksweg 442 B - 8710, Wielsbeke, BELGIUM

Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

Système 3

Le numéro de référence de la norme harmonisée et sa date de délivrance (référence datée):

EN 14041: 2004/AC:2006

Le numéro d'identification du ou des organismes notifiés:

Oeti - NB 0534

Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances
Réaction au feu	
Teneur en pentachlorophénol	
Émissions de formaldéhyde	
Résistance au glissement	
Comportement électrique (dissipatif)	NPD
Comportement électrique (conducteur)	NPD
Comportement électrique (antistatique)	NPD
Conductivité thermique [W/mK]	NPD
Étanchéité	NPD

Les performances du produit type identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement (UE) no 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Dieter Van Overbeke - Plant manager

Signé pour le fabricant et en son nom par - (nom et fonction)

Wielsbeke 20.05.2022

(date et lieu de délivrance)



(signature)

AUTO-DECLARATION

B.I.G. Floorcoverings nv
Rijksweg 442
B - 8710 Wielsbeke
Belgique

B.I.G. Floorcoverings nv déclare sous notre propre responsabilité que les produits cités sont conformes à la famille de produits “**SC**”

ABSOLUTE
AMBIENT COMPACT
AMBIENT
ATELIC DELFIN PU
AQUALINE
CONTRACT XL
DYNAMIC
IMPAKT
KOMPAKT FRESCH
KOMPAKT PU
LEGATO
MASSIF
MASSIF PLUS
MASSIF PRO° / MASSIF PRO
OLYMPUS
PREMIUM
SKYLINE
SONATA
URBAN
XTREME° / XTREME
XTREME LUX
XTREME 55

Cette auto-déclaration est conforme à la norme CPR 305/2011 et répertorie les produits présentant les mêmes caractéristiques essentielles conforme à la norme EN 14041.

Nom	Titre	Signature
Van Overbeke Dieter	Plant Manager	
Lieu	Date	Remplace version
Wielsbeke	18/04/2023	16/03/2023